

Synthèse de la presse française

30 novembre 2010

Devises des pays émergents. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), les déséquilibres des échanges mondiaux devraient perdurer en 2010, sous l'effet de la persistance du déficit de la balance des paiements courants américaine (USD 500 milliards, en 2010). Par ailleurs, la mise en œuvre de mesures protectionnistes, conjuguée aux dévaluations compétitives pratiquées par plusieurs pays émergents, compromet le retour à un meilleur équilibre mondial. Afin de trouver un équilibre entre pays « *émergents* » et « *développés* », les décideurs politiques devront s'efforcer de mettre en place une appréciation des monnaies émergentes.

L'Agefi

L'appréciation des devises émergentes est une nécessité (30.11)

Afflux de capitaux spéculatifs vers la Chine. Selon la banque centrale chinoise, les mouvements de capitaux étrangers vers la Chine ont atteint EUR 59 milliards, en octobre (contre EUR 33 milliards en septembre et EUR 28 milliards en août). Dans un éditorial, l'agence Xinhua juge que « *Face à un afflux galopant des capitaux spéculatifs, d'une croissance rapide du crédit et d'une inflation montante la Chine pourrait maintenant resserrer sérieusement sa politique monétaire afin d'assurer un atterrissage en douceur* » de son économie.

Le Figaro économie

La Chine inondée de capitaux spéculatifs (30.11)

Régulation des marchés des matières premières. Jean-Jacques Ohana, président de Riskelia, cabinet de conseil en intelligence des risques, et Steve Ohana, professeur de finances à ESCP Europe, évoquent trois pistes qui permettraient d'améliorer la régulation des marchés de matières premières. La première consisterait à rendre transparentes les positions sur les marchés dérivés, en imposant aux intervenants de déclarer s'ils sont des opérateurs physiques, des *hedge funds* » ou des investisseurs indiciels et de publier l'évolution de leurs positions. La seconde action vise à mieux encadrer les flux spéculatifs en mettant fin à l'investissement passif dans les matières premières agricoles. Enfin, le troisième axe consisterait à introduire de nouvelles règles du jeu dans le système monétaire avec notamment, la mise en place d'une nouvelle monnaie de réserve et de référence pour les échanges internationaux.

La Tribune

Matières premières : l'urgence de la régulation (30.11)